

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4685 - Lundi 12 Août 2024 - Prix : 200 Fc

DIASPORA DAYS :

Le manque d'accompagnement de l'Etat



AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) informe le public qu'il a lancé deux appels d'offres pour la **fourniture et l'installation de systèmes hybrides solaires**.

Les dossiers d'appel d'offres sont postés dans la plateforme Quantum et les documents sont aussi accessibles sur les sites corporates des achats suivant les liens ci-dessous :

A/ Negotiation UNDP-COM-00138 : Electrification solaire CRDE Mledjele et Bambao :

Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23274
UNGM: <https://www.ungm.org/UNUser/Notice/242631>

Lien d'accès : Request for Quotation: UNDP-COM-00138 - Negotiations - Oracle Fusion Cloud Applications (oracle-cloud.com)

B/ Negotiation UNDP-COM-00129 : Extension du réseau électrique de la centrale de Pomoni vers Vouani :

Procurement notice: https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23275
UNGM: <https://www.ungm.org/UNUser/Notice/242632>
Lien d'accès: Request for Quotation: UNDP-COM-00139 - Negotiations - Oracle Fusion Cloud Applications (oracle-cloud.com)

Les dossiers complets ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication

ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées, à partir du système, à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Des visites des sites seront organisées le mercredi 14 août 2024 et une conférence préparatoire en ligne sera organisée le 14/08/2024

- **Heure : 9H30 heures GMT**
- **Lieu : Teams :**
- ID de réunion : 347 335 033 362
- Code secret : H8zFuL

Toutes les entreprises intéressées à participer pourront se connecter à ce lien.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises uniquement en ligne aux **dates et heures indiquées dans le système Quantum**.

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

60 adolescents sensibilisés

Dans l'objectif de former les jeunes afin qu'ils puissent se protéger, favoriser leur développement personnel et faciliter la transmission des informations sur la protection des enfants par des adolescents au profit des adolescents et des parents, la direction de la protection sociale à travers le service d'écoute de Ngazidja et l'Unicef ont organisé une campagne de sensibilisation dans les villages de Nsinimoipanga, Nioumadzaha et Badamadji.

Cette campagne cible 60 jeunes des clubs d'adolescents des villages de Nsinimoipanga, Nioumadzaha et Badamadji à Ngazidja. L'objectif de cette activité est de former les adolescents pour leur permettre de pouvoir non seulement s'auto protéger, protéger les autres et sensibili-

ser également leurs pairs sur les actions de lutte contre les violences basées sur le genre. Le constat a été fait sur les projections démographiques, la proportion d'adolescents et de jeunes de 10 à 24 ans représente 35,4% de la population et les adolescents de 10 à 19 ans, 22% (dont 51,5% de garçons et 48,5% de filles), vers une transition démographique avec 52% de la population de moins de 20 ans. Le service d'écoute s'est donc lancé le défi de la formation des clubs d'adolescents. Ces derniers regroupent 10 garçons et 10 filles, tous âgés de 11 à 20 ans. « Le club est composé de 20 jeunes, filles et garçons principalement, âgés entre 11 et 20 ans, répartis à parité égale, 10 filles et 10 garçons sélectionnés en fonction de leurs motivations et de leur attachement aux droits de l'enfant », explique le responsable du service d'écoute,

Mradabi Mziarani.

Et de poursuivre : « Nous avons remarqué que quand nous sensibilisons les jeunes, le message ne passe pas, donc nous avons pris l'initiative de les former pour faciliter le processus de l'information. L'idée est de les préparer sur les façons de se protéger contre toutes formes de violences pour qu'ils sensibilisent à leur tour d'autres adolescents. » Mradabi précise que lors de cette rencontre entre les acteurs du service d'écoute et de la protection des enfants, les 60 jeunes étaient réactifs et ont posé plusieurs questions.

« Cela démontre qu'ils sont intéressés par l'initiative. Certaines questions sont inquiétantes, nous avons eu l'impression que certains adolescents subissent une sorte de violence mais qu'ils n'osent pas encore se confier. Nous espérons que cette campagne leur a permis de



les clubs d'adolescents sensibilisés

savoir comment se protéger et que nous sommes là pour les soutenir », lance celui qui reste confiant. Rappelons que cette sensibilisation se fait depuis 2022 et a touché plus de 60 clubs au niveau communautaire et dans les établissements scolar-

res dans le but de lutter contre la violence à l'égard des enfants, le mariage précoce, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

Mohamed Ali Nasra

CHOLÉRA :

" Une guérison de 98% des malades hospitalisés "

Après plusieurs mois de riposte contre le choléra, les responsables des services de santé ont présenté les résultats épidémiologiques après un bref historique de sa prévalence aux Comores. Selon le directeur régional de l'île d'Anjouan, Dr Anssoufouddine Mohamed, le pays connaît une guérison de 98% des malades hospitalisés.

Les responsables des services de santé ont organisé à Anjouan une réunion de coordination en présence du chef de l'Etat le 06 août dernier pour faire le point sur la situation de l'épidémie de choléra dans le pays. Le directeur régional de la santé d'Anjouan, Dr Anssoufouddine Mohamed a fait une présentation historique de sa prévalence aux Comores, sur les trois épidémies enregistrées ces 4 dernières décennies. « Le pays a connu quatre épidémies successives en janvier-mai 1975, en 1998-1999, en 2002 et en 2007 suivie de celle 2024. » Et de poursuivre : « Nous avons notifié une guérison de 98%



les acteurs de la santé autour de la question Choléra.

des malades hospitalisés, et une efficacité de la vaccination. Plus aucun cas n'a été enregistré depuis le 10 juillet à Ngazidja et Mwali et aucun nouveau cas n'a été relevé à Anjouan depuis le 27 juillet. » Quant aux résultats de la vaccination, on estime à près de 72% de personnes vaccinées, un résultat encourageant.

Le Chef de l'Etat Azali

Assouamani a salué les services de santé pour leur mobilisation et leur engagement qui ont permis d'obtenir ces résultats. Il a toutefois appelé les équipes en place et la population à ne pas baisser la garde et à tirer les leçons de cette dernière épidémie, pour en éviter une nouvelle. Il a insisté sur la nécessité de maintenir la vigilance et de poursuivre les

efforts pour éviter toute résurgence de l'épidémie. L'occasion d'exhorter les autorités sanitaires à rester proactives et à renforcer les mesures de prévention et de contrôle, notamment en termes d'hygiène, d'accès à l'eau potable et de sensibilisation de la population. Azali a montré « l'importance de la vaccination dans la lutte contre le choléra et a encoura-

gé la population à se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres. » Il a également annoncé la mise en place de la campagne de sensibilisation afin d'informer et d'éduquer la population sur les risques liés au choléra et sur les mesures à prendre pour se prémunir contre la maladie.

La réunion s'est terminée sur une note positive, avec la reconnaissance des efforts déployés par tous les acteurs impliqués. Cette victoire témoigne de l'efficacité des mesures prises et de la mobilisation de la population dans la lutte contre une maladie grave et potentiellement mortelle. Plusieurs difficultés ont empêché les techniciens de santé à bien gérer la contre-offensive. La désinformation et le déni de la maladie ont contribué à l'accélération de l'épidémie et des morts en grande majorité communautaires. Notons que cette maladie a causé la mort de 149 personnes, au niveau national. Et c'est Anjouan qui a payé le lourd tribut avec une perte de 120 décès depuis mars dernier.

Younès

BEPC DEUXIÈME GROUPE MOHÉLI

Tous les candidats à l'oral sont admis

Les résultats du deuxième groupe du brevet d'étude du premier cycle (BEPC) sont tombés jeudi dernier à Mohéli. Les 348 candidats autorisés à passer au second groupe sont tous admis, soit un taux de réussite de 59,73%.

Les résultats sont tombés dans la matinée du jeudi 08 août. Sur les 1136 candidats inscrits au concours de BEPC de cette année 2024, 348 collégiens étaient autorisés à passer les épreu-

ves du deuxième groupe. Tous les candidats qui passaient les épreuves orales sont déclarés admis au centre de Fomboni.

Le taux de réussite est de 31,07%. Si l'on ajoute ce pourcentage à celui du premier groupe, nous avons un taux de réussite global de 59,73%. « Les résultats sont satisfaisants à Mohéli » a indiqué le président du jury Abacar Bounou Salim.

Pour rappel, dans le sous centre de Fomboni, 218 candidats pas-

saient ce second round sur 665 inscrits. À Nioumachoi, ils étaient également 74 autorisés à passer l'oral sur un total de 247 inscrits dans cette région. Quant au centre de Wanani, qui a enregistré des résultats plus bas des trois sous centre de l'île, seulement 56 candidats étaient autorisés à passer les épreuves du deuxième groupe, sur les 224 inscrits. 222 élèves sont refusés dans l'ensemble de l'île.

Riwad



DIASPORA DAYS :

Le manque d'accompagnement de l'Etat

Les comoriens de l'extérieur, communément appelés « diaspora » ou les « je viens », constituent un maillon fort du développement économique du pays dans la mesure où leurs investissements ou leurs transferts de fonds au niveau du pays représentent 21% du produit intérieur brut (PIB) selon la Banque centrale des Comores. Une diaspora qui attend plus d'implication du gouvernement dans les secteurs stratégiques ou sociaux.

Depuis le 06 août dernier, l'Union des chambres de commerce (Uccia), la Banque centrale des Comores (BCC), la Chambre de commerce

franco-comorienne organisent des événements dans le cadre de la semaine « Diaspora days ». Nous avons rencontré certains membres de la diaspora qui ont partagé leur point de vue sur l'entrepreneuriat. « Lors de mes vacances en 2018 aux Comores, je me suis dit qu'il y a beaucoup de choses à faire. J'ai commencé à exercer dans plusieurs institutions dont l'Uccia, BCC et autres. Car la plupart des erreurs que les membres de la diaspora font, c'est de ne pas s'imprégner de la situation du pays. Pour s'investir, il faut venir passer du temps, connaître les autochtones, la culture et le domaine dans lequel on envisage d'entreprendre », a conseillé Habib Sagaf, un jeune

de la diaspora installé définitivement au bled. Et de poursuivre : « le pays a besoin de nous. Nous, jeunes issus de la diaspora qui sommes aussi les premiers à avoir choisi de rester et investir, nous sommes l'exemple parfait des autres. Mais le gouvernement a son rôle à jouer dans cette stratégie. »

Mais est-elle suffisamment soutenue ? Certains espèrent un retour définitif au pays pour servir et investir. Cependant le climat des affaires n'est pas encore prospère. « J'ai voulu investir dans le pays, mais j'ai dû faire face à beaucoup d'inconvénients. Je me suis donné pendant une année, j'ai fini par fermer boutique. Les problèmes d'électricité,

des ressources humaines ne m'ont pas aidé », confie un autre « je viens » rencontré sur place. Il ajoute « Les comoriens apprennent, ils sont experts dans plusieurs domaines. Mais malheureusement certains préfèrent louer les services de consultants étrangers plutôt que de profiter de l'expertise nationale. Nous espérons qu'il y aura un changement et très vite ».

C'est dans ce sens que la direction du commissariat à la Diaspora s'organise autour de trois pôles importants à savoir : « l'assistance et l'accompagnement des comoriens de l'extérieur (pôle 1), la mobilisation et développement (pôle 2) et l'observatoire de la migration (pôle 3) » Le

directeur chargé du commissariat, Issa Abdoussalam, a rassuré que dans les perspectives d'avenir, c'est-à-dire dans les événements 2024 et 2025, le commissariat devra aboutir à « la validation politique de la stratégie de mobilisation et d'accompagnement de la diaspora (2024), l'implantation des antennes à Anjouan et Mohéli, le lancement du projet Wamanga wa Komori (2025) et les journées nationales de la diaspora (2025) ». C'est dans ce sens que le gouvernement dans son rôle d'accompagnement est sollicité dans des actions concrètes et porteuses. Serait-ce suffisant en matière d'accompagnement ?

Kamal Gamal

PRÉROGATIVES DU SGG

Beit-Salam défend bec et ongle son décret

Suite au décret portant réorganisation du secrétariat général du gouvernement qui enflamme actuellement la toile, le porte-parole de Beit-Salam s'exprime sur le sujet. Mohamed Issimaila, répond aux critiques lors d'une conférence de presse, soulignant l'importance de se concentrer sur les compétences des personnes nommées plutôt que sur leur identité.

Le décret renforçant les prérogatives du Secrétaire Général du Gouvernement a enflammé la toile. Cette mesure a suscité une onde de choc dans l'opinion publique et chez certains juristes comme Dr Mohamed Rafsandjani ou encore Yhoulam Attoumane considérant ces prérogatives comme étant « une violation de la constitution » (à lire notre numéro du jeudi 08 août). Samedi dernier, lors d'une conférence de presse, Mohamed

Issimaila, porte-parole de la présidence de la république a tenté de faire taire la polémique.

Bien que le sujet ne fût pas initialement à l'ordre du jour, Mohamed Issimaila n'a pas mâché ses mots et a clairement défendu le décret controversé. « Pour ceux qui veulent polémiquer, je les invite à consulter le décret de 2014 sous l'ère d'Ikililou. C'est le même fond », rétorque-t-il à un journaliste. Il a également déploré que « personne, même les journalistes, ne se documente pour en savoir davantage ». Selon lui, les prérogatives du Secrétaire Général seraient similaires à celles de l'époque du président Sambi.

Pour le porte parole du palais de Beit-Salam, le débat a pris de l'ampleur en raison de la personne nommée, et non du contenu du décret. « Il ne faut pas se voiler la face, c'est la personne en question qui est mise en cause », tonne-t-il, insistant que

Mohamed Ismael, Porte parole du bei-salam.



« nommer le fils ou un proche n'est interdit par aucun texte. Ce qui compte, c'est la compétence. La vraie question est de savoir si la personne nommée mérite le poste ou non ? Malheureusement, nous nous

focalisons sur un faux débat », a ajouté cet ancien ambassadeur des Comores en Arabie Saoudite. Il poursuit : « Est-ce interdit de nommer le fils du président ? »

Il a abordé deux autres sujets

notamment la mise en place d'un nouveau gouvernement composé essentiellement des jeunes. Il voit cela comme un signe positif, symbolisant l'émergence d'une nouvelle génération capable de prendre en main le devenir du pays. « Il est temps pour cette nouvelle promotion de répondre aux attentes des Comoriens », a-t-il dit, tout en regrettant que ce changement soit venu tardivement. Il a appelé à soutenir cette jeunesse pour relever les défis du développement du pays dans tous les domaines et à ouvrir une nouvelle page politique. Et en ce qui concerne les prochaines élections législatives, Mohamed Issimaila exhorte toutes les forces politiques à se joindre au gouvernement afin de garantir des élections libres et transparentes, qui seront acceptées par tous.

Ibnou M. Abdou

DIPLOMATIE :

Le diplomate Saoudien renforce la coopération avec ses partenaires

En tant que Doyen du corps diplomatique aux Comores, depuis mars dernier, l'Ambassadeur de l'Arabie Saoudite à Moroni, Dr. Atta Allah Zayed Ben Al Zayed, a convié ses homologues diplomatiques à une soirée conviviale. Cette rencontre vise à renforcer les liens de coopération entre les missions diplomatiques présentes dans le pays et marque une nouvelle étape dans le rôle de l'Ambassadeur Zayed en tant que figure clé de la diplomatie comorienne.

Six mois après sa désignation en tant que Doyen du corps diplomatique aux Comores, l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite à Moroni, Dr. Atta Allah Zayed Ben Al Zayed, a convié ses collègues diplomates à un dîner convivial jeudi 08 août dernier. Cet événement marque une nouvelle étape dans la

mission du Dr. Zayed en tant que Doyen, une fonction qui lui confère un rôle clé dans le renforcement des relations diplomatiques et de la coopération internationale en Union des Comores. Dans son allocution, le diplomate Saoudien a exprimé sa gratitude envers ses collègues présents, avant de souligner l'importance de ce dîner qui vise à renforcer

les liens de fraternité et de coopération entre les représentants des différents pays accrédités aux Comores. « Je voulais organiser cet événement depuis un moment, mais nos engagements respectifs ne nous l'ont pas permis », déclare l'Ambassadeur Zayed.

Il a profité de l'occasion pour proposer l'établissement d'un secré-



tariat du corps diplomatique aux Comores. Cette structure serait, selon pour lui, dirigée de manière rotative par le doyen et aurait pour mission de faciliter l'organisation et la coordination des événements impliquant les chefs de mission. Une idée qui a été bien accueillie par ses collègues, qui ont vu un moyen efficace de renforcer la coordination. Notons que l'événement avait rassemblé un grand nombre de figures importantes comme les membres du gouvernement comorien en l'occurrence le ministre des affaires Étrangères, celui des Finances, de l'Économie et le secrétaire général du gouvernement Nour El-Fath Azali.

Nommé Doyen du corps diplomatique le 1er mai dernier, l'Ambassadeur Zayed occupe une position de premier plan sur la scène diplomatique comorienne. Depuis

l'ouverture de l'Ambassade saoudienne aux Comores en 2014, les relations entre les deux pays n'ont cessé de se renforcer. Sous la direction du Dr. Zayed, ces relations ont atteint de nouveaux sommets, avec des engagements financiers saoudiens estimés à plus de 60 milliards de francs comoriens au cours de la dernière décennie. Parmi ces contributions, un soutien budgétaire significatif de 20 milliards de francs comoriens en 2015. Zayed a souligné l'importance de ces relations lors de son discours, rappelant que l'Arabie Saoudite, sous la direction du Roi Salman Ben Abdulaziz Al Saud et du Prince héritier Mohammed Ben Salman, continue de soutenir les Comores dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé et l'aide humanitaire.

Ibnou M. Abdou

AFRO-BASKET U16

Les Comores au rendez-vous des éliminatoires

C'est une première pour le basketball comorien, une équipe de jeunes en l'occurrence les U16 vont participer aux éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations de la catégorie masculine à Madagascar. Du 12 au 18 août à Diego-Suarez, dans le nord de la grande île, les équipes de la zone 7 vont se retrouver pour essayer chacune de son côté de décrocher une qualification pour la plus grande compétition du continent de la catégorie.

Ils sont partis vendredi dernier pour la grande île, douze (12) jeunes hommes des U16 sont allés défendre les couleurs du pays dans le tournoi éliminatoire de la zone 7 pour une qualification à l'Afro-Basket de la catégorie. « La sélection nationale masculine U16 prendra part aux éliminatoires Afro basket qui se tiendront à Diego Suarez (Madagascar) du 12 au 18 Août prochain. » Une participation qui a été rendue possible grâce à l'appui de la nouvelle ministre de la jeunesse et sports, Inayati Sidi qui se trouve sur tous les fronts depuis son arrivée à ce poste il y a moins de deux mois.

Cette volonté de la nouvelle ministre s'affiche même sur son comportement vis-à-vis des associations sportives et culturelles, qui ne manque pas une occasion pour les rendre visite. « La délégation Comorienne a pris le vol cet après-midi pour se rendre à Diego Suarez. Merci à la Ministre en charge des Sports, Madame Inayati Sidi pour sa visite à la délégation avant le départ », comme ça été souligné par une publication de la FCBB.

Si l'attitude commence à changer au niveau du ministère de tutelle, les moyens tardent cependant à venir. Le souhait au départ de la FCBB, était d'envoyer les U16 masculins et féminins avec un budget de 23 millions de nos francs. Au regard de ce qui est arrivé, on est en droit de se dire que le budget n'a pas été atteint, d'où l'envoi de la seule équi-

pe masculine. « Pour des raisons de budget, on n'a pas pu envoyer les deux équipes mais, je tiens à saluer l'attitude de la nouvelle ministre pour sa disponibilité et l'appui qu'il nous apporté pour ce voyage », confie le président de la FCBB, Ahamada Djinti.

Et le président d'ajouter sur cette nouvelle attitude du ministère des sports : « cela fait presque 15 ans que nous n'avons pas vu une telle implication de la part du ministère de la jeunesse et sports sur une activité de notre fédération », a rappelé Djinti tout en se réjouissant. Joint au téléphone, le directeur de cabinet du ministère a confirmé cette participation et loue l'attitude de sa patronne. « Ce n'est pas dans nos coutumes de citer des chiffres mais la ministre a pris ce dossier au sérieux. Je sais que durant son passage au ministère, elle aura toujours à cœur de vouloir aider au développement et au rayonnement du sport comorien mais, aussi de notre culture. » Très discret mais, tout aussi efficace, le directeur de cabinet, très apprécié par les associations pourra certainement aider la ministre à rehausser l'image d'un ministère qui avait presque déclaré la guerre aux associations sportives et culturelles en 2022, quand l'ancien ministre avait signé un arrêté portant suspension des subventions accordées à ces dernières.

En plus de cette implication ministérielle, la FCBB a eu l'aide de son partenaire historique, la société de la téléphonie mobile, Telma qui ne cesse depuis des nombreuses années à apporter son soutien. « Merci à notre sponsor Telma Comores MVola Comores Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi de l'Union des Comores pour leurs soutiens précieux qui ont facilité cette participation », ce que n'a pas manqué de souligner le service communication de la Fédération comorienne de basketball.

Imtiyaz



La ministre des Sports Inayati Sidi avec l'équipe U16.



AMBASSADE DE FRANCE EN UNION DES COMORES

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

CESSION D'UN IMMEUBLE DOMANIAL

A

**Villa 10-A - Hantsambou -
RNI - Route d'Itsandra**



Vendeur : Ambassade de France en Union des Comores

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée au **secrétariat général de l'ambassade de France en Union des Comores**

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général de l'ambassade de France
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Téléphone : 773 05 95 / 16 19
Courriel : juliette.abdi@diplomatie.gouv.fr / sga.moroni-amba@diplomatie.gouv.fr

La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.

Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 septembre 2024

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18